



Journal du Ram Itinérant

N°4

octobre – novembre-  
décembre 2017

Ram Itinérant  
2 Chemin Saint Pierre  
03410 PREMILHAT  
04 70 06 09 66

[ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr)

## ... Du côté du Ram Itinérant ...

### Edito :

Le mois de septembre est fini. Des enfants que vous avez accueillis sont entrés à l'école. Pour d'autres, la découverte ou le retour chez « nounou », après la période estivale, a été, je l'espère, sereine et forte de retrouvailles.

Ce numéro vous accompagnera, lors des fêtes de fin d'année, avec notamment des idées de livres pour les tout-petits et une recette de sablés au beurre à réaliser avec les enfants pour le plus grand plaisir de tous !

A présent, j'ai, encore, besoin de vous pour trouver un nom original qui pourrait représenter le Ram. Je compte sur vous et sur vos idées qui seront, j'en suis sûre, seront lumineuses !!

En attendant le fruit de vos « cogitations », je vous souhaite une bonne lecture.



Lamaids

Lignerolles

Prémilhat

Quinssaines

Teillet-Argenty



### Rubrique :

Edito

Assistant maternel : assurances, mode d'emploi

Un enfant peut-il s'ennuyer ?

A vos agendas ...

Recettes

Livres pour les tout-petits

A retenir

Retour en images



## Assistant maternel : assurances, mode d'emploi

Un assistant maternel est seul responsable des enfants qu'il accueille. Il doit, donc, assurer leur sécurité aussi bien à son domicile qu'à l'extérieur.

Avant de débiter son activité en tant qu'assistant maternel, la personne est dans l'obligation de souscrire à une responsabilité civile professionnelle (Article L. 421-13 du Code l'Action Sociale et des Familles) soit en passant par son assureur habituel, soit en adhérant à un contrat collectif d'une organisation professionnelle.

Même si la vigilance au quotidien reste la meilleure des protections, le risque zéro n'existe pas. L'assurance « responsabilité civile professionnelle » permet de couvrir les dommages quelle qu'en soit l'origine, causés ou subis, par les enfants accueillis.

Par ailleurs, une assurance « protection juridique professionnelle » conjointe à la responsabilité civile professionnelle est conseillée. Cela vous sera utile en cas de litiges avec votre employeur (par exemple, pour l'absence de paiement) ou lorsque votre responsabilité pénale est mise en cause.



Soyez vigilant sur la rédaction de votre contrat responsabilité civile professionnelle sur lequel il doit être écrit : « L'assistant maternel est couvert pour tous les dommages que l'enfant pourrait provoquer et les accidents dont il pourrait être victime (subi ou causé). » Si cela n'est pas précisé en effet, votre contrat ne vous couvre pas totalement voire pas du tout en cas de dommages.

En cas de déplacement en voiture, vous devez avoir :

- ↻ L'autorisation écrite des parents
- ↻ Une assurance voiture avec une clause particulière « L'assistant maternel est susceptible de transporter les enfants accueillis à titre onéreux ou gracieusement. »
- ↻ Un ou des sièges auto adaptés à l'âge des enfants et respectant les normes en vigueur.

**Pour conclure, soyez vigilant et assurez-vous correctement pour le bien-être de tous !**

*A suivre dans le prochain numéro du journal du Ram Itinérant : « Assistant maternel : quand leur responsabilité est-elle engagée ? »*

## Un enfant peut-il s'ennuyer ?

Nombre d'adultes, professionnels comme parents, proposent un florilège permanent d'activités aux enfants pour remplir leurs journées. Leur crainte ? Que ces jeunes enfants s'ennuient, qu'ils deviennent passifs, voire paresseux et inactifs. Mais, l'ennui, qui tracasse tant les adultes, existe-t-il dans la tête des jeunes enfants ?



L'ennui est un sentiment profondément dévalorisé dans notre société. Il s'apparente à une sensation de malaise, une forme de lassitude, de fainéantise, d'abattement, de paresse. Certains y voient même le symptôme d'une mélancolie ou de la dépression.

Pourquoi, adultes, redoutons-nous autant que l'enfant « ne fasse rien » ? Les raisons sont multiples. Certains pensent qu'un enfant qui « ne fait rien » risque de s'ennuyer. D'autres estiment qu'un enfant qui « s'ennuie » risquera davantage de mordre, de taper ou de griffer les autres enfants.

Pourtant, encourager un enfant à « ne rien faire », c'est lui permettre de se plonger dans un monde imaginaire, d'ouvrir la porte de son jardin secret, d'entreprendre un voyage intérieur. L'ensemble de ces aventures participera au développement de son épanouissement, sa créativité, sa mémoire, son observation, son imagination mais aussi son autonomie psychique. Offrir à l'enfant des plages de temps libre lui permet également de renforcer sa concentration. En effet, la concentration d'un être humain (enfant et adulte) nécessite des temps de pause pour éviter le surmenage et fonctionner au mieux de ses capacités.

D'ailleurs, il est à souligner que le mot « ennui » n'existe pas dans toutes les langues. Dans certaines cultures occidentales, il est question de méditation et celle-ci est valorisée. L'ennui naîtrait du décalage entre l'homme et son environnement. Il serait, au final, un luxe des sociétés sédentaires et urbanisées pour qui la nourriture et la sécurité sont assurées.

**Pour conclure, l'ennui n'existe que dans la tête de l'adulte. Profitons, petits et grands, de lever le pied et de « rien faire » de temps en temps !**



### A vos agendas ...

✚ **Jouons ensemble à Huriel, le 18 octobre de 14h30 à 17h30**

✚ **Jouons ensemble à Lignerolles, le 22 novembre de 14h30 à 17h30**

✚ **Journée Départementale des Assistants Maternels**

La Journée Départementale des Assistants Maternels aura lieu **le samedi 25 novembre de 9h à 17h15 à l'IUT de Montluçon**. Le thème qui a été choisi cette année est « Accueillir en touteS sécuritÉS ». La journée se composera d'une conférence le matin et d'ateliers l'après-midi.

✚ **Jouons ensemble à Chambérat, le 20 décembre de 14h30 à 17h30**



## Recette ... Sablés au beurre



### Ingrédients :

- 🌀 1 œuf
- 🌀 120 g de sucre
- 🌀 1 sachet de sucre vanillé
- 🌀 250 g de farine
- 🌀 125 g de beurre

### Préparation :

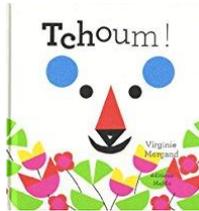
1. Casser l'œuf dans un saladier, y ajouter une pincée de sel, le sucre et le sucre vanillé. Mélanger avec une cuillère de bois jusqu'à ce que l'ensemble blanchisse.
2. Ajouter la farine, puis mélanger avec les doigts pour obtenir du sable.
3. Ajouter le beurre et pétrir pour obtenir une pâte bin homogène.
4. Frapper la pâte en la lançant d'une main à l'autre jusqu'à obtenir une boule régulière. Si la pâte semble trop grasse et molle, y rajouter un peu de farine.
5. Laisser reposer la pâte au réfrigérateur durant un quart d'heure.
6. Préchauffer le four à 180 ° C (thermostat 6)
7. Étaler de la farine sur la table et sur le rouleau à pâtisserie, puis étaler la pâte sur 5 millimètres d'épaisseur.
8. Découper au couteau, à l'emporte pièces ou avec un verre les formes que vous souhaitez.
9. Poser ces formes sur une tôle beurrée ou recouverte de papier sulfurisé.
10. Mettre au four durant 20 minutes.

**Bon appétit !**

## Livres pour les tout-petits



Le cheval galope « cataclap, cataclap ». Le canard se dandine « flic, flac, flic, flac ». Le lapin saute « boing, boing » ... et l'escargot, quel bruit fait-il en se déplaçant ?... Gay Wegerif s'amuse à découvrir les bruits et les mouvements que font les animaux en marchant. Le tout est prétexte à un jeu graphique et à une chute qui fera rire les tout-petits.



Un livre- jeu pour les petits, instructif et amusant basé sur le principe de la répétition. Les enfants devront repérer les différentes formes et couleurs. Les illustrations sont belles et colorées !



### A retenir

Le Ram Itinérant est ouvert le matin :

- Les semaines paires  
Temps d'animation les mardis à Quinssaines et les jeudis à Lignerolles  
Temps administratif au Ram ou au Centre social les vendredis  
Temps d'accueil du public les samedis
- Les semaines impaires  
Temps d'animation les jeudis à Teillet-Argenty et les vendredis à Prémilhat  
Temps administratif au Ram ou au Centre social les mardis  
Temps d'accueil du public les samedis

**Le Ram Itinérant sera fermé tous les mercredis jusqu'en décembre.**

Vous pouvez envoyer un mail à [ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr) ou laisser un message sur le répondeur. Une réponse vous sera apportée dès que possible.

Retour en image

Pas disponible sur Internet